CA1
EA722
89B27f
cop. 1
DOCS
internationales

27

Dept. of External Affairs Min. des Affaires extérieures

APR 24 1989

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

REVUE DES NÉGOCIATIONS DE

GENÈVE EN 1987 ET 1988

par David Cox

INTRODUCTION

Au cours de la période envisagée dans le présent exposé, soit entre le milieu de 1987 et septembre 1988, les États-Unis et l'Union soviétique ont mené des négociations soutenues dans le domaine de la maîtrise des armements nucléaires. Ces négociations ont débuté en mars 1985 à Genève, dans le cadre des pourparlers sur les armes nucléaires et spatiales (ANS). Les deux parties ont convenu de mener leurs entretiens sur trois plans distincts: les discussions sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), les pourparlers sur la réduction des armes nucléaires stratégiques (START) et les négociations sur les armes défensives et spatiales, que les Soviétiques ont appelées pourparlers sur les «armes spatiales».

En décembre 1987, les deux parties ont signé un traité prévoyant la destruction des missiles de moyenne portée et, en mai de l'année suivante, elles ont été à deux doigts de conclure un accord START. Par contre, elles étaient encore loin de s'entendre sur la définition d'un accord qui permettrait de maîtriser le déploiement des armes spatiales et sur une interprétation commune des contraintes imposées par le Traité ABM, bien que le désaccord n'ait pas constitué, semble-t-il, un obstacle aussi sérieux qu'on l'avait cru dans le passé.

En somme, quand les deux parties reprendront les pourparlers en 1989, la principale question sera de savoir si les négociations vont pouvoir continuer sur leur lancée, après le succès du traité FNI et la mise au point d'un cadre de travail pour la conclusion d'un Traité START. Le présent exposé dresse la liste des terrains d'entente et des points litigieux pour les trois volets des négociations. Voyons d'abord les différentes étapes qui ont mené à la conclusion du Traité sur les FNI. Nous évoquerons également quelques-unes des préoccupations exprimées par les

experts de la limitation des armements au sujet des questions laissées de côté dans ces négociations.*

LES NÉGOCIATIONS SUR LES FNI

Au printemps 1987, toutes les conditions semblaient réunies pour la conclusion d'un accord sur les FNI, inspiré de la formule négociée en octobre 1986 à l'occasion du sommet de Reykjavik. L'URSS avait alors convenu, pourvu que les États-Unis retirent d'Europe leurs missiles de croisière basés au sol (GLCM) et leurs Pershing II, de démanteler les fameux SS-20, véritable obsession de l'OTAN depuis leur déploiement dix ans auparavant. L'URSS et les États-Unis seraient toutefois autorisés à conserver chacun 100 ogives et leurs lanceurs: dans le premier cas, les forces restantes devaient être stationnées dans le territoire asiatique de l'URSS, de manière à ne pouvoir atteindre les pays européens membres de l'OTAN, tandis que les États-Unis devaient laisser leurs ogives sur leur propre territoire continental.

Cette formule a été critiquée en particulier par les principaux pays européens membres de l'OTAN, selon lesquels l'entente donnerait aux Soviétiques un net avantage sur le théâtre européen au chapitre des missiles nucléaires à plus courte portée (de 500 à 1 000 km). Un peu moins véhéments, les critiques américains ont souligné que les ogives stationnées aux États-Unis n'auraient guère d'utilité sur le plan militaire, alors que les Soviétiques pourraient toujours menacer les forces américaines du Pacifique avec leurs ogives d'Asie.

* Le lecteur voudra peut-être se reporter à l'Exposé nº 13 de l'ICPSI consacré aux négociations de 1986 et 1987. Il faut noter, cependant, que cette étude n'aborde ni les travaux de l'instance multilatérale qu'est la Conférence du désarmement, ni le débat sur les négociations relatives aux armes conventionnelles, lequel a plus de vigueur depuis la signature du Traité sur les FNI.